

SM le Roi, Amir Al Mouminine, préside une nouvelle causerie religieuse du mois sacré de Ramadan

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-08-2011 22:37:15

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, a présidé, lundi au palais Ryad au Méchouar à Rabat, une nouvelle causerie religieuse du mois sacré de Ramadan.

Cette causerie a été animée par Redouane Al-Sayed, professeur d'Etudes islamiques à l'Université libanaise, sur le thème "Les repères du changement et ses manifestations dans le Saint Coran", en partant du verset coranique: "Dieu ne changera pas la condition d'un peuple tant que celui-ci ne changera pas ce qui est en lui-même".

Le conférencier a énuméré les formes et les catégories du changement évoquées dans le Saint Coran, entre autres celles qui concernent les éléments de l'Univers et de la terre et celles se rapportant à la condition humaine et au sort des Nations selon l'itinéraire qu'elles se sont choisies.

Après avoir indiqué que le changement qui affecte un peuple déterminé peut s'opérer aussi bien dans le sens du bien que dans celui du mal, il a souligné que le changement est d'abord d'ordre normatif puisqu'il porte sur le système de valeurs professé par un groupe dominant, au point de peser sur le destin de toute la communauté.

Dans la conception de l'Islam, le conférencier a mis en parallèle la relation étroite entre foi et action dans la voie du bien, lien qui a fait l'objet, durant les premiers siècles de l'Hégire, d'une pléthore d'études et de compilations divergentes, mais qui s'accordent globalement sur le fait que la foi implique nécessairement l'accomplissement de bonnes OEuvres lesquelles façonnent le changement et le devenir de l'individu autant que de la collectivité.

Pour les oulémas et les exégèses, l'islam décline une vision globale du système de valeurs dont les croyants sont porteurs, une vision que le conférencier a résumée en six crédos : l'égalité, la dignité, la miséricorde, la justice, la connaissance mutuelle entre humains et l'émulation pour le bien commun.

Abordant le débat scolastique entre les premières écoles de l'Islam sur l'échelle des valeurs qui commandent le comportement et le destin de l'individu, notamment entre Mouâtazilites et Achâarites (sunnites), et la prééminence qui revient, selon les uns et les autres, soit à la justice soit à la miséricorde, il a souligné que l'évolution des temps modernes a fait que cette controverse est aujourd'hui dépassée, surtout avec l'avènement de la Renaissance (Annahda) qui a appréhendé cette problématique en d'autres termes.

L'enjeu ne se réduit désormais plus à un changement affectant l'échelle des valeurs, mais renvoie à la problématique plus globale du progrès en relation avec l'exigence de modernisation du système de gouvernement et des institutions qui régissent la société, a argué le conférencier, ajoutant qu'une

certaine convergence s'est dessinée entre les élites religieuses et les tenants du modernisme sur les contours du changement à opérer, selon les critères normatifs inspirés des textes fondateurs de l'Islam et ce, jusqu'à la fin de la troisième décennie du siècle dernier.

Commence alors une phase marquée par l'antagonisme entre les courants modernistes partisans de l'Etat national et les courants traditionalistes réfractaires à l'ouverture sur l'Occident, un antagonisme portant sur la place à accorder aux valeurs ancestrales dans le projet de modernité porté par les nouvelles élites qui ont émergé de l'ère coloniale.

Le conférencier a ensuite abordé les impératifs du changement à l'heure de la nouvelle vague de revendications émanant essentiellement des jeunes générations, ce qui n'est pas sans incidence sur le système normatif à adopter pour une recomposition de l'échelle des valeurs. Ces mouvements, a-t-il expliqué, se distinguent par leur caractère pacifique, le puritanisme de leurs idéaux, une remise en cause du système de valeurs dominant, dans un contexte où des enjeux extérieurs ne sont pas moins importants.

Il a conclu que le Maroc, qui fut précurseur en matière de convergence de la Oumma avec l'institution de l'Imamat, est aujourd'hui en droit de se prévaloir d'avoir enclenché une dynamique salutaire qui concilie les attentes des jeunes générations avec l'ancrage dans un système de valeurs puisant ses fondements dans le cheminement historique du Royaume.

Au terme de cette causerie, SM le Roi, Amir Al Mouminine, a été salué par MM. Redouane Al-Sayed, professeur des études islamiques à l'Université du Liban, Mohamed El Hebbach, ministre palestinien des waqfs et des affaires religieuses, Mohamed Haytam Al Khayat, conseiller principal du directeur régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour le Moyen-Orient (Egypte), Abu Bakr Migha, chef spirituel de la Taifa Tijania au Burkina Faso et Cheikh Moussa Fadiga, président de l'Association Ahl Sunna (Côte d'Ivoire).

Le Souverain a également été salué par Ahmed Tchournou Drami, président du Conseil supérieur des Affaires islamiques (Gambie), Fanzo Mohamed Jami, président de la Fondation Roi Mohammed VI pour la paix (Gambie), Mountaga Tall, Alem du Mali et Hassan Bah, président de l'association Hassan II pour la culture islamique (Sénégal).

SM le Roi a été aussi salué par Ismail Oussini Oussa, Grand Imam de la Mosquée Hassan II au Gabon, Mohamed Dibert Bikou, Imam de la mosquée Al Huda et responsable du département de la Daâwa au conseil supérieur des Affaires islamiques (Gabon) et Mohamed El Moctar Ould Bah, président de l'université moderne Chinguitt (Mauritanie).

Par la suite, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, a présenté à SM le Roi, Amir Al Mouminine, Al-Moushaf Al-Mohammadi récité, selon la lecture Warch d'après Nafii, par Zakaria Rguibi, Rachid Ellouiza, El Houssein El Bakkali et Mouad Douik. Il a été enregistré sur cassettes, CDs audio et MP3.

MAPF